

# **QUELLE STRATEGIE POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION**

**Jean Pierre BUEB**

**UNDP Expert**

Prévention et lutte contre la corruption

DJIBOUTI 09/12/2012

# LA CORRUPTION :

## **Une lutte de toujours**

- Un Pacte secret
- Phénomène ancien considéré comme normal
- Considéré comme Indolore et sans conséquences
- Utilisant des outils de plus en plus sophistiqués

## **Une lutte indispensable**

- Favoriser le développement (indicateur UN et corruption)
- Redonner aux populations confiance dans leurs élites
- Suivre l'évolution des mentalités
- Réduire les risques de dérives

# POURQUOI LUTTER AUJOURD'HUI ?

- Un coût excessif qui ne permet plus de faire des affaires
- On se trouve au sommet de la courbe
- Une coalition de tous les Etats
- Des Conventions nombreuses mais partielles : OCDE, Conseil de l'Europe, Union Européenne, Etats américains... puis Convention des Nations Unies contre la Corruption (la plus complète)
- Des conventions que l'on vérifie grâce à des mécanismes d'examen (contrôle par les pairs) créés ad hoc : GRECO, OCDE et Banque Mondiale, ONU

# COMMENT LUTTER

- Une lutte globale
- Simultanément agir pour **Prévenir, Sanctionner et Eduquer**
- Toute action ne concernant que 1 ou 2 de ces points est vouée à l'échec
- Coordonner tous les efforts : politique, administrations, société civile et population
- Elaborer un programme et définir des actions

**Mettre en place une stratégie**

# STRATEGIE :

## DEFINIR L'OBJECTIF A ATTEINDRE

- Que veut-on combattre par priorité ? La corruption, le blanchiment, le crime organisé...
- Qui est concerné ? Criminels, élites, élus, fonctionnaires...
- A quoi l'opinion publique est-elle le plus sensible ?
- Que nous imposent les organisations internationales ?

# STRATEGIE :

## PROGRAMME D' ACTIONS

- Quand les priorités ont été définies, agir simultanément pour sanctionner, prévenir et éduquer
- Mettre en place une législation
- Appliquer la loi (la même loi pour tous)
- Prendre des mesures pour réduire les risques
- Envisager le court, le moyen et le long terme
- Obtenir l'adhésion du public et changer son état d'esprit par la formation dès l'école élémentaire
- Créer, utiliser ou renforcer des services adaptés aux objectifs à atteindre

**UNE TRES GRANDE VARIETE DE SOLUTIONS**

# **STRATEGIE : TENIR COMPTE DES MOYENS DONT ON DISPOSE**

- Prendre en compte les spécificités du contexte national
- Mesurer la capacité d'action des organismes existants
- Mesurer la perception de ces organismes par la population

**Avoir le courage de limiter ses ambitions**

# L'ORGANISATION A METTRE EN PLACE

- **Comité national** dépendant d'un ministre (défini et adopte la stratégie et le plan d'actions)
- **Comité de suivi** composé de fonctionnaires de haut rang et de représentants des différentes institutions (chargé du suivi de la mise en œuvre du plan d'actions, donne des instructions et reçoit les rapports des institutions en charge des différentes actions)
- **Des institutions** chargées de mettre en oeuvre les actions définies dans le plan d'action exécute les actions prévues et rend compte au Comité de suivi)

# LES RESPONSABILITES

- Le **Gouvernement** fournit les moyens (matériels, humains et financiers) pour réaliser les actions
- Les **Institutions** ( ministères ou entités publiques) réalisent les actions, vérifient et rendent compte
- La **Société Civile** peut réaliser quelques actions spécifiques, mais, surtout, elle contrôle et vérifie les réalisations effectuées par les institutions publiques et elle peut participer aux travaux du Comité de suivi

# LA REALISATION DES ACTIONS

- **Une Institution** (Ministère ou organisme public) est chargé de réaliser une action
- Dans l'institution, **une personne** est nommée responsable de cette action (elle doit avoir un rang suffisamment élevé dans la hiérarchie pour pouvoir imposer ses décisions au sein de l'institution)
- On évalue les moyens nécessaires
- On fixe les délais de réalisation
- Pour tout problème on en réfère au responsable désigné
- Il rend compte au Comité de suivi

# LE SUIVI

- **L'Objectif est réalisé** quand toutes les actions mentionnées dans le plan d'actions sont réalisées : vérification à l'aide d'indicateurs de performance.
- **Les actions sont réalisées** quand le responsable dit qu'elles le sont : vérification à l'aide d'indicateurs spécifiques

# LES INDICATEURS

## Exemples :

- Adoption d'une loi ou d'un règlement
- Nombre d'agents ayant suivi une formation
- Nombre de sanctions prononcées
- Nombre de contrôles effectués
- Nombre de rapports reçus

## Caractéristiques

- Aussi simple que possible
- Clair
- Facilement mesurable
- Objectif : aucun commentaire subjectif n'est autorisé

# QUELQUES REMARQUES

- La volonté politique est obligatoire
- L'accord de toutes les composantes de la société est indispensable
- Toutes les institutions doivent se coordonner pour le succès du processus
- Chaque action sera menée à son terme seulement si elle a fait l'objet d'un consensus de la part de toutes les parties prenantes
- On peut lancer des actions sans avoir adopté une stratégie
- La stratégie est un moyen supplémentaire de coordination, notamment des moyens matériels, financiers et humains

MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION  
ET  
BON TRAVAIL !

Jean Pierre BUEB